



Dimanche 2 avril 2023

Dimanche des Rameaux et de la Passion du Seigneur

Bulletin n° 1328

SEMAINE SAINTE

Avec le **dimanche des Rameaux** commence la « semaine sainte ».

Elle est appelée ainsi car elle recouvre le *triduum* pascal : jeudi, vendredi et samedi ; trois jours où nous faisons mémoire du dernier repas de Jésus, de sa passion et sa mort sur la croix, de sa mise au tombeau. Le *triduum* pascal précède le dimanche de la Résurrection, le dimanche de Pâques. Nous aurons pendant ces trois jours l'office des ténèbres (à 8 h à l'église Saint-Etienne).

La mémoire de la Cène du Seigneur est à la tombée du jour. C'est le jour où le Christ rassembla ses apôtres pour le repas de l'eucharistie. Dans l'*Évangile de Jean*, comme il est fait mention du lavement des pieds à la place du récit du dernier repas, ce rite se trouve mêlé à celui rappelant l'institution de l'eucharistie. À noter que le mercredi saint, dans notre diocèse, est le jour de la bénédiction des trois huiles : huile pour les catéchumènes, huile pour les malades, huile pour les sacrements du baptême, de la confirmation et pour les ordinations.

Au vendredi saint, nous vénérons la croix de Jésus, en écoutant les récits rappelant sa passion. Au cours de la célébration, une grande prière universelle a trouvé sa place, profondément remaniée dans l'esprit des textes du deuxième Concile du Vatican : on y entend une prière pour le peuple de la Première Alliance et pour les Musulmans. Le chemin de la croix est une pratique habituelle en Terre Sainte qui a trouvé sa place en ce jour dans les autres lieux chrétiens.

Le samedi saint honore le repos du Christ dans son tombeau. Il n'y a aucune autre célébration que les offices de prières habituelles. Le jour est au silence, au recueillement, à la participation aux prières communes. Les prières nous orientent vers l'action du Christ descendant aux Enfers.

Ce n'est qu'avec la **Vigile Pascale** que commence la fête de Pâques. Primitivement, elle commençait assez tard pour s'achever au petit matin, au moment du soleil levant, avec la messe du matin. L'habitude de prolonger la mémoire des événements de Pâques conduisit à célébrer une autre messe dans la matinée, malgré la fatigue de la nuit.

Le dimanche de Pâques ouvre l'octave pascale, consacrée à une catéchèse sur les mystères de la nuit de pâques (baptême, chrismation, eucharistie), particulièrement pour les nouveaux baptisés adultes mais tout autant pour l'ensemble des chrétiens. Et ensuite le mystère de PÂQUES se prolonge pendant cinquante jours... jusqu'à la Pentecôte.

Ce que nous vivons à Noël : nuit de Noël et messe du jour de Noël sont à l'exacte imitation de la Vigile Pascale et du dimanche de Pâques. Ce qui veut dire que **Pâques est au centre de notre foi**. Noël nous prépare à l'événement pascal.

Bonne Semaine Sainte !

Père Joël Urion

Presbytère : 3 avenue Marceau – 03.86.36.41.04 – paroisse.nevers.centre@orange.fr
Facebook : @saintefamillenevers – Site paroissial Internet : <https://p-stf.com/>

Vie de la paroisse

Ont rejoint la
Maison du Père
Louis LAVAUD
Jeannine HOUBIN
Jeanne TENAILLES

- Samedi 1^{er} avril Messes anticipées des Rameaux → **18 h**, au sanctuaire Sainte-Bernadette
18 h 30, à l'église Notre-Dame-de-Lourdes
- **Dimanche 2** **Dimanche des Rameaux et de la Passion du Seigneur**
Messes → **8 h 30**, au monastère du Carmel
10 h, au sanctuaire Sainte-Bernadette
10 h 30, à l'église Saint-Etienne
11 h, à l'église de Challuy
18 h 30, au monastère de La Visitation
Veillée louange-adoration, à **18 h 15**, à l'église Saint-Pierre
- Mardi 4 Messe → **8 h**, à la cathédrale, chapelle du Saint-Sacrement (laudes à 7 h 50)
Confessions de 9 h à 17 h, à l'église Saint-Pierre
- Mercredi 5 Rencontre Zachée, de **13 h 30 à 15 h**, à l'EBSN
Messe chrismale à 18 h, à l'église Saint-Etienne
- **Jeudi 6** **La Sainte Cène**
Offices des ténèbres, à **8 h**, à l'église Saint-Etienne
Messes → **17 h**, au monastère de La Visitation (adoration jusqu'à 22 h)
18 h 30, au monastère du Carmel
18 h 30, au sanctuaire Sainte-Bernadette (temps de prière à 7 h 30)
19 h, à l'église Saint-Etienne
- **Vendredi 7** **La Passion du Seigneur**
Offices des ténèbres, à **8 h**, à l'église Saint-Etienne
Chemin de croix → **15 h**, à la cathédrale
15 h, au monastère du Carmel
15 h, à l'EBSN (temps de prière à 7 h 30, lecture de la Passion à 12h)
Célébration de la Passion → **16 h 30**, au monastère du Carmel
17 h, au monastère de La Visitation
18 h 30, au sanctuaire Sainte-Bernadette
19 h, à l'église Saint-Etienne
- **Samedi 8** Offices des ténèbres, à **8 h**, à l'église Saint-Etienne
Vigile Pascale → **20 h 30**, au sanctuaire Sainte-Bernadette (temps de prière à 7 h 30)
21 h, à l'église Saint-Etienne
21 h, au monastère de La Visitation
21 h, au monastère du Carmel
- **Dimanche 9** **Dimanche de la Résurrection**
Messes → **8 h 30**, au monastère du Carmel
10 h, au sanctuaire Sainte-Bernadette (11 h, chasse aux œufs puis buffet sur réservation)
10 h 30, à l'église Saint-Etienne
11 h, à l'église de Sermoise
18 h 30, au monastère de La Visitation

Autres messes quotidiennes en semaine : 8 h 30 (sauf le lundi : 18 h), monastère du Carmel ;
11 h, monastère de La Visitation ; **11 h 30**, sanctuaire Ste Bernadette. **Sauf pendant le Triduum pascal**

À SAVOIR... ET À NOTER

- **Veillée louange-adoration.**- Le groupe *Sel et Lumière* animera la veillée **dimanche 2 avril, à 18 h 15**, à l'église Saint-Pierre
- **Vente des œufs de Pâques : appel à bénévoles.** - **A partir du dimanche des Rameaux**, la paroisse vend les **traditionnels œufs en chocolat au profit de l'association « Jeunesse et Foi »** (financement des activités des services et mouvements de jeunes du diocèse). Nous avons besoin de constituer une petite équipe pour assurer cette vente à l'église Saint-Etienne, des Rameaux à Pâques. **Se faire connaître auprès de Sylvie FERRAND** au 06 63 79 18 99 ou alain.ferrand14@wanadoo.fr.
- **Groupe Zachée.**- Vivre la Semaine Sainte avec le groupe Zachée le **mercredi 5 avril, de 13 h 30 à 15 h**, à l'EBSN.
- **Messe du mardi.**- Exceptionnellement, il n'y aura **pas de messe mardi 11 avril, à 8 h**, à la cathédrale.